

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU MERCREDI 30 MARS 2016 A 19 H 30**

Présents :

Mmes, MM, G. de LONGEVIALLE, Catherine REBAUD, Jean-Claude BRAILLON, Valérie LONCHANBON, Sylvie PRIVAT, Yann CHARLET Joël FROMONT, Christophe CHEVALLET,, Sylvie DUTHEL, , Bernard LEBLOND, Yves FIESCHI , Louis DUFRESNE, Henri BONCOMPAIN, Ludivine BOUCAUD , Christian ROMERO, Ghislaine JULIEN, Serge VAUVERT, . Smahin YAHYAOUI, Marie-Françoise EYMIN, Marjorie TOLLET , Marlène MARCZAK, Alain GAY, Saliha MEZGHICHE

Excusés avec pouvoir :

Pierre BAKALIAN (pouvoir mr de Longevialle), Frédérique BAVIERE (pouvoir à mme Lonchanbon) , Danièle CAMERA (pouvoir à mr Fieschi) , Jean-Charles LAFONT (pouvoir à mme Rebaud) , Pauline LI (pouvoir à mr Chevallet)

Absente :

Gaëlle MOMET

En préambule, Monsieur de Longevialle propose aux membres présents d'ajouter 2 points à l'ordre du jour :

- Admission de biens de faible valeur en section d'investissement
- SYDER : proposition de budgéter la contribution de la commune au SYDER en 2016

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FEVRIER 2016

Monsieur de Longevialle rappelle que le compte rendu du conseil municipal du 29 février dernier a été transmis aux conseillers municipaux le 29 mars 2016. Il demande si certains conseillers souhaitent reporter cette approbation au prochain conseil municipal.

À la demande des membres du groupe d'opposition, cette approbation est reportée au conseil de mai.

2. MARCHÉ DE TRAVAUX : ESPACE LOISIRS SPORTIFS SAINT VINCENT – AMÉNAGEMENT D’UN ESPACE DE JEUX

Monsieur Charlet explique que le projet d’aménagement de l’espace loisirs sportifs Saint Vincent comprenant des aires de jeux (terrains de badminton et volley), des cheminements doux, des espaces verts doit être présenté et l’assemblée délibérante. A l’issue de cette présentation, elle sera amenée à se prononcer sur le document de consultation des entreprises (DCE) préalablement au lancement de ce marché de travaux en procédure adaptée.

Monsieur Charlet informe que ce dossier comprendra :

- un acte d’engagement
- un CCAP
- un CCTP
- un DPGF
- un règlement de la consultation

Il sera fait notamment référence aux critères de choix :

Le règlement de la consultation précise les critères de jugement des offres :

- Prix : 60 %
- Valeur technique : 40 %

Le critère prix sera calculé suivant la notation suivante :

- 60 pour le 1er (moins disant) et proportionnellement au montant de la première offre pour les suivantes.

La valeur technique des prestations, appréciée au vu du contenu des éléments du mémoire de l’entreprise. Elle est jugée au vu des éléments suivants :

- Connaissance du site et des prestations à réaliser
- Fournitures et fournisseurs envisagés
- Adéquation des moyens humains et matériels proposés pour la réalisation de la mission.
- Compétences au vu des CV de chaque membre de l’équipe et en particulier celles du responsable de chantier, ainsi que les principales mesures spécifiques prévues pour assurer la sécurité et l’hygiène sur cette opération.
- Méthodologie et pertinence de l’organisation proposées par phase de la mission.
- Planning prévisionnel et phasage des travaux.

Chaque élément a fait l’objet d’une évaluation comme suit :

- Très bonne : 2 points
- Bonne : 1.5 points
- Moyenne : 1 point
- Passable : 0.5 point
- Insuffisante : 0 point

Et également à un critère portant sur la clause sociale :

L'entreprise attributaire de ce lot s'engage à réaliser une action d'insertion auprès des personnes rencontrant des difficultés sociales et / ou professionnelles particulières, et notamment selon ses possibilités et opportunités, à destination des résidents de la Commune de GLEIZE et à défaut de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

Pourront être concernés par cette action, les publics prioritaires suivants :

- Les demandeurs d'emploi de longue durée inscrits depuis au moins 12 mois à Pôle Emploi,
- Les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans (sénior) inscrits à Pôle Emploi,
- Les bénéficiaires de minimas sociaux (RAS, AAH, ATA..),
- Les travailleurs handicapés reconnus par la MDPH,
- Les jeunes de moins de 26 ans ayant peu ou pas de qualifications e ou d'expériences professionnelles (niveau 5 ou infra 5), inscrits à Mission Locale ou Pôle Emploi,
- Les personnes ayant fait l'objet d'une peine privative de liberté restant accompagnées dans une démarche d'insertion,
- Les personnes prises en charge par le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (sous réserve de l'agrément délivré par Pôle Emploi justifiant sa prise en charge).

D'autres personnes rencontrant des difficultés d'insertion peuvent, sur avis motivé des acteurs de l'emploi, être considérées comme relevant des publics prioritaires. Dans tous les cas, l'éligibilité des candidats sera validé par la Chargée de Mission « Clauses Sociales » de la Maison de l'Emploi et de la Formation en Pays Beaujolais Elargi (article ... CCAP).

L'entreprise attributaire du lot devra obligatoirement réserver, uniquement dans le cadre de l'exécution des prestations, un volume horaire relevant des travaux d'insertion pour le lot :

- Terrassement / VRD

Décomposition du marché :

Lot 1 : VRD

Lot 2 : espaces verts

Lot 3 : jeux pour enfants

À l'issue de cette présentation, Monsieur Charlet présente le programme complet d'aménagement selon un plan présenté à l'assemblée.

Il demande à l'assemblée de se prononcer sur le document de consultation des entreprises afin d'autoriser Monsieur le Maire à lancer une consultation sous la forme d'un marché public de travaux en procédure adaptée.

Discussion :

Monsieur Gay déplore de ne pas avoir été destinataire préalablement au conseil municipal d'informations écrites concernant ce projet.

La seule lecture du document ne donne pas, selon lui, suffisamment d'indications.

Par ailleurs, il demande quelle est l'importance attribuée au critère social par rapport aux autres critères de choix.

Il lui est répondu que le critère de clause sociale correspond à une condition d'acceptation des candidatures. À l'issue, les offres des candidats sont soumises à l'analyse selon les critères de prix et de valeur technique précités.

Vote
accord à l'unanimité

3. MARCHE DE TRAVAUX : VOIRIE ACCESSIBILITE 2016

Monsieur Braillon rappelle que le document de consultation des entreprises (DCE) a été adopté par le conseil municipal réuni le 29 février 2016.

Il a été procédé au lancement de l'appel public à la concurrence dans le cadre d'une procédure de marché de travaux en procédure adaptée.

L'avis de la commission de la commission d'appels d'offres doit être présenté et le conseil municipal sera invité à désigner l'entreprise retenue.

Monsieur Braillon procède à la lecture du rapport d'analyse des offres.

1 - Présentation

1.1. HISTORIQUE et DESCRIPTIF DES TRAVAUX

La Commune de Gleizé a souhaité lancer une consultation regroupant des travaux de voirie et d'accessibilité dont voici le détail :

- **Route de Montmelas** : le projet consiste en la réfection des revêtements de trottoirs (en stabilisé côté nord, en enrobé rouge côté sud), la création d'un cheminement piétons vélos côté sud, la création de deux plateaux surélevés
- **Chemin de Mâchon** : le projet consiste en la réfection du tapis sur la moitié du linéaire de la voie et la création de deux passages d'eaux pluviales en travers de chaussée sur la partie basse afin de limiter les dégradations de chaussée
- **Giratoire St Roch** : le projet consiste en la création de deux coussins lyonnais avec chicanes afin de sécuriser les accès au giratoire
- **Place de la Mairie** : le projet consiste en la délimitation de la place de la Mairie, en séparant la place des voies de circulation
- **Entretien voiries** : le projet consiste en la réalisation de purges de voirie sur les voies mentionnées dans le DQE
- **Lotissement les Cerisiers** : le projet consiste en la réfection de trottoirs et chaussée sur environ la moitié du linéaire de voies du lotissement

- **Accessibilité trottoirs** : le projet consiste en la mise en accessibilité de trottoirs et traversées piétonnes par la réalisation de nouveaux revêtements et abaissés de trottoir.

1.2. DECOMPOSITION

Pas de décomposition en lots, pas de tranche conditionnelle.

1.3. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Le règlement de la consultation précise les critères de jugement des offres :

- Prix : 60 %
- Valeur technique : 40 %

Le critère prix sera calculé suivant la notation suivante :

- 60 pour le 1er (moins disant) et proportionnellement au montant de la première offre pour les suivantes.

La valeur technique des prestations, appréciée au vu du contenu des éléments du mémoire de l'entreprise. Elle est jugée au vu des éléments suivants :

- Connaissance du site et des prestations à réaliser,
- Fournitures et fournisseurs envisagés,
- Adéquation des moyens humains et matériels proposés pour la réalisation de la mission.
- Compétences au vu des CV de chaque membre de l'équipe et en particulier celles du responsable de chantier, ainsi que les principales mesures spécifiques prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur cette opération.
- Méthodologie et pertinence de l'organisation proposées par phase de la mission.
- Planning prévisionnel et phasage des travaux.

Chaque élément a fait l'objet d'une évaluation comme suit :

- Très bonne : 2 points
- Bonne : 1.5 points
- Moyenne : 1 point
- Passable : 0.5 point
- Insuffisante : 0 point

1.4. CLASSEMENT DES OFFRES

L'entité adjudicatrice éliminera les offres non conformes à l'objet du marché ou au règlement de consultation. Les offres seront classées par ordre décroissant.

Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report seraient constatées dans le bordereau des prix unitaires figurant dans l'offre d'un candidat, il n'en sera pas tenu compte dans le jugement de la consultation. Toutefois si l'entrepreneur concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à les rectifier ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise les documents nécessaires. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur à l'attributaire pour remettre ces documents sera indiqué dans le courrier envoyé à celui-ci ; ce délai ne pourra être supérieur à 10 jours.

2. VÉRIFICATION DES OFFRES

2.1. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis a été réalisée par la CAO le 18 mars 2016 en Mairie de Gleizé. Trois offres ont été reçues, deux au format papier et une au format électronique. Les candidats suivants ont remis des plis réguliers :

- EIFFAGE
- EUROVIA
- AXIMA

2.2. ANALYSE DES PIÈCES RÉGLEMENTAIRES

L'offre des candidats devait se composer des éléments suivants :

- Les pièces justificatives
 - DC1 – DC2 - DC6 – DC4 - DC7 ou équivalent
 - Certificat fiscaux et sociaux
 - Qualifications professionnelles
 - Références
- Un projet de marché
 - Acte d'engagement ;
 - Bordereau des prix unitaires et détail quantitatif estimatif ;
 - Mémoire technique
 - Plan travaux
 - CCAP – CCTP

2.3. OBSERVATIONS

L'ensemble des soumissionnaires a présenté les pièces requises. Toutes les offres sont donc recevables.

3. VÉRIFICATION DES PRIX

3.1. ANOMALIE RELEVÉES

Une anomalie de calcul est à noter dans l'offre d'EIFFAGE : le taux de TVA à 20% a été ajouté à deux reprises : une première sur le DQE et une seconde sur l'ACTE D'ENGAGEMENT, rendant les prix mentionnés à l'acte d'engagement erronés.

3.2. CONCLUSION

Malgré l'erreur de calcul repérée sur l'acte d'engagement de l'entreprise EIFFAGE, la vérification à partir du BPU et DQE permet de rendre cette offre recevable. Il conviendra de faire produire un nouvel acte d'engagement à l'entreprise afin de régulariser l'erreur matérielle.

4. RECAPITULATION DES OFFRES

4.1. CLASSEMENT DES OFFRES

Les prix des trois offres, après vérifications :

- EIFFAGE : 238 099.44 € TTC
- AXIMA : 267 600.01 € TTC
- EUROVIA : 275 741.02 € TTC

Après application des pondérations :

	EIFFAGE	EUROVIA	AXIMA
	238 099,44 €	275 741,02 €	267 600,01 €
Offre la plus basse	238 099,44 €	238 099,44 €	238 099,44 €
Estimation	329 500,00 €		
Note	1,00	0,86	0,89
Noté définitive	60,00	51,81	53,39

	Note	EIFFAGE	EUROVIA	AXIMA
Connaissance du site	2,0	1,0	0,5	2,0
Fournitures et fournisseurs	1,0	1,0	1,0	1,0
Moyens humains, matériels, sécurité, hygiène	2,0	1,5	1,5	1,5
Méthodologie et pertinence de l'organisation proposée	2,0	1,5	1,5	1,5
Clauses sociales	1,0	1,0	1,0	1,0
Planning et phasage	2,0	2,0	2,0	2,0
Totaux	10,0	8,0	7,5	9,0
Noté définitive	40,0	32,0	30,0	36,0

4.2. COMMENTAIRES SUR LES PRIX

Les prix proposés par le Maître d'œuvre sont ceux pratiqués dans la région au début de l'année 2016.

Les propositions varient par rapport à l'estimation du MOE de 72.26 % à 86.34 % du montant estimé.

La conjoncture actuelle explique en grande partie ces prix bas.

4.3. COMMENTAIRES SUR LA VALEUR TECHNIQUE

Toutes les entreprises ont fourni un mémoire technique de bonne qualité.

Pour les trois entreprises les délais pour l'ensemble de l'opération vont de 4 à 6 semaines de travaux.

5. CONCLUSIONS

Les entreprises ont bien analysé le dossier dans son ensemble. Il ressort de l'analyse des plis que le classement est le suivant :

- 1 : EIFFAGE avec 92.00 soit 18.4/20
- 2 : AXIMA avec 89.39 soit 17.87/20
- 3 : EUROVIA avec 81.81 soit 16.36/20

L'entreprise EIFFAGE est classée première.

Monsieur Braillon informe que la commission d'appels d'offres a émis un avis favorable.

Vote
accord à l'unanimité

4. ASSOCIATION AGORA : BILAN FINANCIER 2015

Monsieur Charlet propose que, préalablement au vote du budget 2016, le bilan et le compte de résultats 2015 de l'association AGORA soient présentés.

Il présente successivement le bilan financier et commente l'actif et passif.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 250	1 250					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	6 345	6 345					
	Autres immobilisations corporelles	14 134	14 134	0	0			
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	1 200		1 200	1 200				
Total I	22 529	21 729	1 200	1 200				
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	46 559		46 559	29 640	16 908	57,08	
	Autres créances							
Valeurs mobilières de placement	45		45	45				
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	43 348		43 348	59 029	15 681	26,57		
Charges constatées d'avance (3)	68		68	1 667	1 599	95,90		
Total III	90 020		90 020	90 382	362	0,40		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecart de conversion actif (VI)								
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	112 549	21 729	90 220	91 582	362	0,40		

(1) Droit de suite au bail

(2) Droit à reprise d'actif net

(3) Droit à plus-values

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2015	31/12/2014	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associés sans droit de reprise				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	56 685	50 688	2 197	4,02
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficit)	1 944	2 197	4 140	189,48
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associés avec droit de reprise :				
	Apports				
	Laps et donations				
Résultats sous contrôle de tiers financiers					
Ecart de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		1 000	1 000	100,00	
Provisions réglementées					
Droit des privilégiés					
Total I	54 941	57 885	2 944	5,09	
Comptes de liaison		Total II			
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III		1 173	1 173	100,00
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et comptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 524	2 602	1 078	41,42
	Dettes fiscales et sociales	24 076	26 755	2 679	10,01
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6 961		6 961	
Instrument de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	3 718	3 167	551	17,38
	Total IV	36 279	32 524	3 755	11,55
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		91 220	91 982	362	0,40

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont certaines banques créancières et autres établissements de banques

ASSOCIATION AGORA - COMPTE DE RESULTATS 2015

Charges	CR 2015	Produits	CR 2015	OBSERVATIONS
Alimentation	14 682,00	HBVS	16 000,00	
petit matériel d'activité	3 430,00	Chantier Gleizé		
autres fournitures	346,00	Hvces 6/12 GS	6 791,00	
carburant	1 748,00	Vces 6/12 GS	24 065,00	
fourniture de bureau	1 351,00	Hvces 12/17 GS	122,00	
matériel de bureau	330,00	Vces 12/17 GS		
location + loyer	20 442,00	Hvces 6/12 PB		
entretien réparation	115,00	Vces 6/12 PB	1 871,00	
assurances	2 942,00	H Vces 12/17 PB		
telethon	-79,00	Vcse 12/17 PB	4 320,00	
Photo		H Vces 4 - 5 ans	1 778,00	
snogaec		Vces 4 - 5 ans	5 111,00	
régie Spect Honor		Danse	8 817,00	
documentation	40,00	Peinture		
honoraires comptable	6 060,00	atelier divers		
SACEM+cotisations		Théâtre	2 410,00	
Publicité	112,00	remise en forme STEP	708,00	
frais de transp +Bus	8 775,00	jrnal de jeunes		
spect culturel		Sortie fam + Rich cult	504,00	
activités- pédagogie	10 443,00	Animation spect	1 329,00	
frais de déplacement	1 829,00	couture		
mission réception		cirque	1 257,00	
gratification chantier	175,00	loisirs créatifs, ..		
téléphone + internet	707,00	Divers		
timbres	271,00	Adhésion	2 335,00	
arrondis		Telethon		
imprimerie	2 472,00	arrondis		
Formation du personnel	3 178,00	cuisine		
Uniformation		Uniformation		
loisirs créatif		patelier pylate/gym		
Informatique maintenance				
Mbus été+ > vces				
MUTUELLE				
honoraires com aux cptes				
Sous TOTAL	79 369,00	SOUS TOTAL	77 418,00	
direction	52 659,00	Prest serv CAF	28 985,00	allocation caf selon quotient familial
respon d'animation	39 343,00	Prest serv Gleizé	28 035,00	participation journée enfant Gleizé
cuisine/couture		Contrat Enfance	17 806,00	cej activités 2014 pour 2015
secrétaire	31 489,00	Chèques Vces		
EJ prevention		CE		
EJ Animation		MSA	237,00	concerne les allocataires msa

Charges	CR 2015	Produits	CR 2015	OBSERVATIONS
CDD		autres serv sociaux	2 572,00	participation MDR et CE
Animatrice PB		Bon CAF	8 000,00	selon critère global CAF en fin d'année
Animateur PB	31 555,00	CLAS CAF	4 109,00	accompagnement scolaire
Contrat Engag Educatif	54 321,00	CNASEA		
Danse	5 661,00	Subv anim Gleizé	110 000,00	
Cirque	803,00	CUCS	11 000,00	
CAE		Aménagement rythmes scolaires	2 820,00	
atelier divers		subv CAF HANDICAP	6 000,00	alloué selon handicap
Accomp scolaire	2 410,00	CAVIL		
médecine du travail	925,00	Conseil Général	3 500,00	
Théâtre	2 210,00	Contrats aidés		
cae adulte relais	19 775,00	Prest com Arnas	2 743,00	
atelier PYLATE/GYM	1 613,00	Uniformation		
Divers (avant natur)	321,00	arrondis		
regul charges sociales		VVV/ANCV	5 250,00	
personnel d'entretien	2 473,00	contrat aidé Adulte rel	18 806,00	
Sous TOTAL	245 558,00	Sous TOTAL	249 863,00	
		Intêret financier	178,00	
Frais bancaire	567,00	reprise sur provision		
Ammortissement		Produit exerc<	2 413,00	
Provision		Fonds Propres		
Impôts				
Charges exercice<	6 322,00			
Résultat		Résultat perte	1 944,00	
TOTAL	331 816,00	TOTAL	331 816,00	

Discussion :

Monsieur Gay demande à quoi correspond la ligne de dépenses « locations + loyer » et demande également pourquoi la valorisation des mises à disposition d'équipements par la commune auprès de l'association n'apparaît pas dans le compte de résultat en dépenses comme en recettes.

Pour le second point, Monsieur de Longevialle répond qu'il s'agit d'un résultat comptable faisant apparaître nettement les charges et les produits 2015 pour l'association.

Le choix a été fait de ne pas intégrer cette donnée dans le compte de résultat sachant que, si elle avait été identifiée, elle n'aurait pas impacté le résultat 2015.

S'agissant de la ligne « locations + loyer », Monsieur Charlet explique qu'elle correspond à des locations de bus.

Monsieur Gay rappelle que le groupe d'opposition a demandé à disposer de ces éléments financiers avant la séance du conseil municipal et regrette de s'être vu opposé un refus.

Monsieur de Longevialle répond que ce point de présentation des éléments financiers de l'agora a été inscrit à l'ordre du jour à son initiative avant le vote du budget 2016. Il rappelle également qu'il s'agit d'une information qui a pour but de valoriser le travail réalisé par l'association d'une part, et de concourir notamment à garantir la transparence des relations établies entre la commune et l'association, d'autre part.

Il précise que cette présentation n'appelle pas de vote de la part de l'assemblée, c'est pourquoi il n'est pas apparu nécessaire de procéder à la transmission de documents au préalable.

5. BUDGET 2016

- VOTE DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2016

Monsieur de Longevialle propose au Conseil Municipal, comme chaque année, de fixer le montant des subventions aux associations et divers établissements ainsi que le montant global des participations aux familles pour les accueils de loisirs sans hébergement et colonies.

		Ville	NB ELEVES ANNEE 2014/ 2015	Montant 2015	NB ELEVES ANNEE 2015/2016	Montant à l'élève	Montant 2016
Activités scolaires	ECOLE ROBERT DOISNEAU	GLEIZE	135	4 190,00 €	115	30	3 450,00
	ECOLE ROBERT DOISNEAU		Sortie Guédelon des 1er et 2 juin (CE2 et CM1)	500,00 €			0,00
Activités scolaires (primaire)	ECOLE B. BRANCIARD (Elémentaire)	GLEIZE	56		64	30	1 920,00
Activités scolaires (maternelle)	ECOLE B. BRANCIARD (Maternelle)	GLEIZE	39	2 340,00 €	29	20	580,00
Activités scolaires	ECOLE JOSEPH VIOULET	GLEIZE	75	1 500,00 €	80	20	1 600,00
	ECOLE Brassens (Elémentaire)		40		39	30	1 170,00

		Ville	NB ELEVES ANNEE	Montant	NB ELEVES ANNEE	Montant à l'élève	Montant
				2015			2016
			2014/ 2015		2015/2016		
Activités scolaires	ECOLE de la CHARTONNIERE (Maternelle)	GLEIZE	90	1 960,00 €	87	20	1 740,00
				16 660,00 €			0,00
<u>ECOLES PRIVEES</u>	(aide aux fournitures scolaires)						
	ECOLE PRIMAIRE PRIVEE COURS PERRIER - A.E.P.	VILLEFRANCHE	16	400,00 €	16	25	400,00
	ECOLE NOTRE DAME DE MONGRE	VILLEFRANCHE	54	1 350,00 €	51	25	1 275,00
	ECOLE NOTRE DAME Bd Gambetta (OGEC)	VILLEFRANCHE	19	475,00 €	19	25	475,00
	ECOLE PRIVEE MIXTE REMPARTS OGEC rue des Remparts	VILLEFRANCHE	14	350,00 €	0	25	0,00
	ECOLE PRIVEE SAINT PIERRE RUE CL BERNARD et RUE DES REMPARTS OGEC	VILLEFRANCHE	22	550,00 €	30	25	750,00
	OGEC SAINT FRANCOIS	ANSE			1	25	25,00
<u>CENTRES APPRENTIS</u>							
	CHAMBRE DES METIERS DU RHONE apprentissage	LYON CEDEX 06			23	25	575,00
	MAISON FAMILIALE DU BEAUJOLAIS	CHARENTAY			1	25	25,00
	MAISON FAMILIALE RURALE LA PALMA	L'ARBRESLE	4	100,00 €	0	25	0,00
	MAISON FAMILIALE LA PETITE GONTHIERE	ANSE	3	75,00 €	1	25	25,00
	MAISON FAMILIALE RURALE C.F.A	BALAN (Ain)	2		1	25	25,00
	CFA BTP AIN - Formation professionnelle	BOURG EN BRESSE			3	25	75,00
	MAISON FAMILIALE RURALE	Chessy Les Mines	3	75,00 €		25	0,00
	MAISON FAMILIALE RURALE DES 4 VALLEES	LAMURE S/AZERGUES			2	25	50,00
	MAISON FAMILIALE DE SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET	ST LAURENT DE CHAMOUSSET	1	25,00 €		25	0,00
	MAISON FAMILIALE RURALE	VILLIE MORGON	2	50,00 €		25	0,00
	MAISON FAMILIALE RURALE DE CHAUMONT	EYZIN-PINET (38)	1	25,00 €		25	0,00
<u>SOCIAL</u>							

			MONTANT 2015		MONTANT 2016
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE			23 000,00 €		22 600,00
L'AGORA	GLEIZE		110 000,00 €		120 000,00
ASSOCIATION SPORT LOISIRS HANDICAPES PHYSIQUES	VILLEFRANCHE		200,00 €		200,00
ASSOCIATION VALENTIN HAUY	VILLEFRANCHE		40,00 €		40,00
ASSOCIATION DES PARALYSES de France	VILLEFRANCHE		80,00 €		80,00
SECOURS CATHOLIQUE	VILLEFRANCHE		200,00 €		200,00
Resto du Cœur			200,00 €		200,00
A.D.A.V.E.M	VILLEFRANCHE		80,00 €	associ ation disso ute	
A.G.I.V.R	VILLEFRANCHE		300,00 €		300,00
Résidence Dubure - Assoc d'Aide et d'Action Sociale en faveur des personnes âgées	VILLEFRANCHE		300,00 €		300,00
SAUVEGARDE DE L'ENFANCE	VILLEFRANCHE		155,00 €		155,00
ASSOC. CALADOISE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES	VILLEFRANCHE		80,00 €		80,00
Association d'Accueil des Aînés	GLEIZE		1 500,00 €		2 000,00
COMITE JUMELAGE GLEIZE KEROU	GLEIZE		3 000,00 €		3 000,00
LES QUATRE A - formation chiens guide d'aveugles	SERMENTIZON (63)		100,00 €		100,00
<u>SPORT</u>					
CLUBS SPORTIFS MEMBRES DE L'OMS	Handball	GLEIZE			
			2 000,00 €		2 000,00
	Escalade Club Vertige			1 000,00 €	1 000,00
	Escalade Club Vertige Organisation championnat de France			2 000,00 €	2 100,00
	Rinck- Hockey			2 800,00 €	2 800,00
	Club d'escrime			1 600,00 €	1 600,00
	Elan Sportif			2 000,00 €	2 100,00
	Club Cabot			600,00 €	500,00
OMS	GLEIZE		2 000,00 €		2 200,00
BOURSE AUX EXPLOITS					1 000,00
<u>AUTRES</u>					
COMITE DES FETES	GLEIZE		5 000,00 €		5 000,00
ASSOCIATION VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS KALARACH	VILLEFRANCHE		100,00 €		100,00 €
LA CLIQUE	GLEIZE		80,00 €		80,00 €
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	GLEIZE		80,00 €		80,00 €

			MONTANT 2015			MONTANT 2016	
JOURNEE DE LA RESISTANCE	LYON		20,00 €			20,00 €	
SOUVENIR Français	GLEIZE		30,00 €			30,00 €	
JEUNES SAPEURS POMPIERS			200,00 €			200,00 €	
Divers	-						
Imprévus			1 450,00 €				
Total subventions aux associations			196 990,00 €			189 905,00	
						Total Général subventions & participations	227 905,00

Participations versées aux familles

		Proposition 2015	Réalisé 2015	Proposition 2016
<u>Conditions 2015:</u> CLSH : 7.00 €/jour durée maxi/an : 60 jours	<u>Conditions 2016:</u> CLSH : 7.10 €/jour durée maxi/an : 60 jours	44 000,00 €	31 541,70 €	38 000,00 €
<u>Colonies : 7.00</u> €/jour durée maxi/an : 30 jours	<u>Colonies : 7.10</u> €/jour durée maxi/an : 30 jours/quotient familial 457,35 €			
Total Participations versées aux familles		44 000 €		38 000 €

Les montants indiqués sur ce document sont présentés à l'assemblée délibérante.

Le total des subventions et participations allouées s'élève à 227 905 €.

Le Conseil Municipal, procède au vote :

- Écoles publiques : accord à l'unanimité
- écoles privées : contre quatre
- centres de formation et d'apprentis : accord à l'unanimité
- social : accord à l'unanimité sauf
 - Agora : abstentions 4
- sport : accord à l'unanimité

Autres : accord à l'unanimité

Par ailleurs, Monsieur de Longevialle propose de fixer le montant global des participations aux familles pour les centres de loisirs sans hébergement et colonies :

Budget proposé pour 2016 : 38 000 €

accord à l'unanimité

Soit un total budgété sur la ligne 6574 subventions de :
227 905 €.

DISCUSSION :

Monsieur Leblond s'étonne que le conseil Municipal n'ait pas été informé de la demande de subvention formulée par l'association Oasis et demande à ce que celle-ci soit reconsidérée.

Monsieur de Longevialle répond que le conseil municipal se prononce chaque année sur les demandes récurrentes des associations et établissements en matière de subvention.

Concernant la demande de l'Oasis, il précise que la commune ne dispose pas de la capacité financière pour répondre à cette demande et qu'elle soutient déjà de façon très régulière cette association sous la forme de multiples partenariats.

Il précise par ailleurs qu'un avis favorable émis par la commune au vu de la demande de l'Oasis serait de nature à créer un précédent qui pourrait naturellement susciter d'autres demandes que la commune ne serait pas en capacité d'honorer.

La qualité des actions mises en œuvre par cette association n'est bien sûr pas remise en cause.

Monsieur de Longevialle rappelle également que la commune intervient, tout au long de l'année, sous la forme d'aides financières auprès des communautaires via le CCAS.

S'agissant du budget présenté, Monsieur Leblond précise que le montant total budget 2015 n'est pas concordant avec les documents remis avec la convocation du conseil municipal.

Monsieur de Longevialle répond que les documents de ce jour font référence au budget 2015 voté le 30 mars 2015 avec en plus les 4 décisions modificatives adoptées en cours d'année.

S'agissant des participations de la commune auprès des centres de loisirs, celles-ci sont versées en fonction des journées enfants (domiciliés à Gleizé) identifiées chaque année au sein de l'association agora et de l'association courte échelle.

Madame Mezghiche demande à quoi correspond le montant du quotient familial indiqué.

En réponse, il est précisé qu'il s'agit du quotient familial maximum en deçà duquel le versement de la participation est effectué.

- **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016**

Monsieur de Longevialle explique le Conseil Municipal doit se prononcer sur les taux des taxes locales (dites taxes ménages) se rapportant à la Commune, c'est à dire la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier non bâti, la taxe sur le foncier bâti.

Ceux-ci sont inchangés depuis plusieurs années et se situent à :

- Taxe d'habitation : 9.81%
- Taxe foncière (bâti) : 16.59%
- Taxe foncière (non bâti) : 19.79%

Monsieur de Longevialle propose de maintenir ces taux pour 2016.

Vote
accord à l'unanimité

- **PRESENTATION DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU BUDGET 2016 ETUDIES EN COMMISSION DES FINANCES DU 22 MARS 2016**

Monsieur de Longevialle rappelle que ces éléments portent sur les recettes et les dépenses de fonctionnement et d'investissement, le programme d'investissement 2016 au regard de la capacité d'investissement 2016 de la Commune.

A l'issue de cette présentation, le budget 2016 sera soumis au vote de l'Assemblée Délibérante.

Budget de fonctionnement recettes et dépenses 2016

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

			REALISE 2015	BP 2015 + DM	BP 2016	EVOLUTION BP / BP
TOTAL RECETTES			5 608 164,56	5 508 167,20	5 267 905,59	-4%
002			3 587,87	0,00	3 587,87	
002	002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	3 587,87	0,00	3587,87	
013		ATTENUATION DE CHARGES	45 377,72	38 000,00	36 300,00	-4%
013	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	13 362,72	20 000,00	13 500,00	-33%
013	6479	Remboursements sur autres charges sociales	32 015,00	18 000,00	22 800,00	27%
042		OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT / SECTIONS	68 962,71	21 211,50	21 211,50	0%
042	722	Immobilisations corporelles	19 960,57	20 000,00	20 000,00	0%
042	7768	Neutralisation des amort. des subventions d'équipement versées	47 790,64	0,00	0,00	
042	777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	1 211,50	1 211,50	1 211,50	0%
70		PRODUITS DES SERVICES	520 861,48	558 289,70	487 100,00	-13%
70	70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 214,10	3 000,00	2 200,00	-27%
			REALISE 2015	BP 2015 + DM	BP 2016	EVOLUTION BP / BP
70	70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	6 351,90	7 200,00	6 400,00	-11%
70	70388	Autres redevances et	4 495,14	4 450,00	4 450,00	0%

		recettes diverses				
70	70611	Redevance d'enlèvement des ordures	933,00	1 000,00	1 000,00	0%
70	7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 358,00	1 000,00	1 350,00	35%
70	70631	A caractère sportif	0,00	1 500,00	1 000,00	-33%
70	7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	126 455,60	130 000,00	196 000,00	51%
70	70848	aux autres organismes	0,87	0,00	0,00	
70	70875	Par les communes membres du GFP (ouvert dans le budget d'un GFP)	207 552,98	273 354,00	200 000,00	-27%
70	70876	Par un GFP (ouvert dans le budget de la commune)	142 722,49	110 000,00	46 000,00	-58%
70	70878	par d'autres redevables	2 668,40	785,70	2 700,00	244%
70	7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages	26 109,00	26 000,00	26 000,00	0%
73		IMPOTS ET TAXES	3 188 160,90	3 158 497,00	3 210 445,00	2%
73	73111	Taxes foncières et d'habitation	2 558 539,00	2 526 635,00	2 578 793,00	2%
73	7321	Attribution de compensation	426 652,00	426 652,00	426 652,00	0%
			REALISE 2015	BP 2015 + DM	BP 2016	EVOLUTION BP / BP
73	7336	Droits de place	212,50	210,00		-1.1%
73	7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	2 745,28	15 000,00	15 000,00	0%

73	7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité	200 012,12	190 000,00	190 000,00	0%
74		DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	1 556 338,04	1 569 669,00	1 305 261,22	-17%
74	7411	Dotation forfaitaire	1 157 411,00	1 166 000,00	1 057 411,00	-9%
74	74121	Dot Solidarité rurale	80 702,00	130 000,00	30 702,00	-76%
74	74123	Dotation de solidarité urbaine	0,00	0,00	0,00	
74	746	Dotation générale de décentralisation	0,00	0,00	0,00	
74	7471	Subv.etat	0,00	0,00	0,00	
74	74718	Autres	1 724,02	1 300,00	1 733,22	33%
74	74741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	
74	74751	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	
74	7478	Autres organismes	84 142,95	70 000,00	25 000,00	-16.80%
74	7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	0,00	400,00	0,00	-100%
74	748311	Compensation des pertes de bases d'impos. à la CET	198,00	0,00	0,00	
74	748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professionnelle	0,00	0,00	0,00	
			REALISE 2015	BP 2015 + DM	BP 2016	EVOLUTION BP / BP
74	748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	2 539,00	2 539,00	2 153,00	-15%

74	74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	61 686,74	60 000,00	60 000,00	0%
74	74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncière	17 802,00	14 886,00	19 062,00	28%
74	74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	114 619,00	88 544,00	74 170,00	-16%
74	74838	Autres attributions de péréquation et de compensation	0,00	0,00	0,00	
74	7485	Dotation pour les titres sécurisés	5 030,00	5 000,00	5 030,00	1%
74	7488	Autres attributions et participations	30 483,33	31 000,00	30 000,00	-3%
75		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	196 727,44	161 500,00	203 000,00	26%
75	752	Revenus des immeubles	191 991,53	160 000,00	200 000,00	25%
75	758	Produits divers de gestion courante	4 735,91	1 500,00	3 000,00	100%
77		PRODUITS EXCEPTIONNELS	28 148,40	1 000,00	1 000,00	0%
77	7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	
77	7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 672,64	0,00	0,00	
			REALISE 2015	BP 2015 + DM	BP 2016	EVOLUTION BP / BP
77	773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	0,00	0,00	
77	774	Subventions exceptionnelles	816,00	0,00	0,00	

77	775	Produits des cessions d'immobilisations	19 640,00	0,00	0,00	
77	7788	Produits exceptionnels divers	6 019,76	1 000,00	1 000,00	0%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte	Libellé_compte	Réalisé 2015	BP 2015 + DM	BP 2016	% évolution de BP à BP
TOTAL DEPENSES			4 987 286,22	5 508 167,20	5 268 115,59	-4%
011		CHARGES CARACTERE GENERAL A	890 689,31	969 650,00	1 053 651,00	9%
011	60611	Eau et assainissement	20 931,49	35 000,00	21 000,00	-40%
011	60612	Énergie - Électricité	108 718,42	150 000,00	110 000,00	-27%
011	60621	Combustibles	1 302,48	2 000,00	1 500,00	-25%
011	60622	Carburants	16 958,56	18 000,00	17 000,00	-6%
011	60623	Alimentation	36 055,42	34 000,00	42 000,00	24%
011	60628	Autres fournitures non stockées	606,99	650,00	650,00	0%
011	60631	Fournitures d'entretien	12 872,35	8 000,00	10 000,00	25%
011	60632	Fournitures de petit équipement	28 077,79	23 000,00	32 000,00	39%
011	60633	Fournitures de voirie	17 154,05	15 000,00	18 000,00	20%
			Réalisé 2015	BP 2015 + DM	BP 2016	% évolution de BP à BP
011	60636	Vêtements de travail	5 030,35	4 500,00	5 000,00	11%

011	6064	Fournitures administratives	7 714,59	6 500,00	7 500,00	15%
011	6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	12 006,08	13 000,00	13 000,00	0%
011	6067	Fournitures scolaires	28 310,58	13 000,00	24 500,00	88%
011	6068	Autres matières et fournitures	708,16	450,00	700,00	56%
011	611	Contrats de prestations de services	58 846,71	67 000,00	179 000,00	167%
011	6132	Locations immobilières	5 107,79	31 000,00	5 500,00	-82%
011	6135	Locations mobilières	12 082,94	7 000,00	12 100,00	73%
011	614	Charges locatives et de copropriété	4 696,74	3 500,00	5 000,00	43%
011	61521	Terrains	57 234,02	55 000,00	58 000,00	5%
011	615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	
011	615228	Entretien et réparations autres bâtiments	21 319,01	17 000,00	24 500,00	44%
011	615231	Entretien et réparations voiries	34 711,10	30 000,00	28 000,00	-7%
011	61551	Matériel roulant	16 303,01	15 000,00	20 000,00	33%
011	61558	Autres biens mobiliers	16 638,04	17 000,00	17 000,00	0%
011	6156	Maintenance	97 825,87	100 000,00	100 000,00	0%
011	6161	Assurance multirisques	0,00	0,00	15 700,00	
011	6168	Autres primes d'assurance	13 633,17	19 000,00		-100%
011	617	Etudes et recherches	0,00	500,00	5 500,00	1000%
011	6182	Documentation générale et technique	2 311,33	2 000,00	2 311,00	16%
011	6188	Autres frais divers	1 726,70	2 000,00	2 000,00	0%
			Réalisé 2015	BP 2015 + DM	BP 2016	% évolution de BP à BP
011	6225	Indemnités comptable et aux	1 442,60	1 500,00	1 500,00	0%

		régisseurs				
011	6226	Honoraires	3 165,40	4 000,00	4 000,00	0%
011	6227	Frais d'actes et de contentieux	320,36	500,00	500,00	0%
011	6228	Divers	11 916,13	21 500,00	10 000,00	-53%
011	6231	Annonces et insertions	3 120,00	3 000,00	3 000,00	0%
011	6232	Fêtes et cérémonies	21 115,52	24 000,00	24 000,00	0%
011	6236	Catalogues et imprimés	7 797,66	7 000,00	8 000,00	14%
011	6237	Publications	31 366,51	32 000,00	32 000,00	0%
011	6238	Divers	12 332,64	14 000,00	14 000,00	0%
011	6241	Transports de biens	0,00	250,00	250,00	0%
011	6247	Transports collectifs	24 889,91	35 000,00	35 000,00	0%
011	6251	Voyages et déplacements	1 087,73	6 000,00	8 000,00	33%
011	6261	Frais d'affranchissement	27 189,26	20 000,00	23 000,00	15%
011	6262	Frais de télécommunications	15 366,83	15 000,00	15 000,00	0%
011	627	Services bancaires et assimilés	1 091,25	1 500,00	2 000,00	33%
011	6281	Concours divers (cotisations...)	1 839,53	1 700,00	1 840,00	8%
011	6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	26,75	0,00	0,00	
011	6283	Frais de nettoyage des locaux	6 048,21	10 000,00	6 500,00	-35%
011	62876	A un GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	
011	6288	Autres services extérieurs	65 622,02	65 000,00	68 000,00	5%
011	63512	Taxes foncières	14 723,00	14 000,00	15 000,00	7%
011	6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 344,26	600,00	600,00	0%
011	637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	0,00	4 000,00	4 000,00	0%
			Réalisé 2015	BP 2015 + DM	BP 2016	% évolution de BP à BP

012		CHARGES PERSONNEL DE	2 091 139,13	2 038 355,00	2 191 410,48	8%
012	6218	Autre personnel extérieur	35 564,03	20 000,00	36 631,00	83%
012	6331	Versement de transport	5 099,17	3 500,00	5 267,44	50%
012	6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 521,98	5 000,00	5 704,21	14%
012	6333	Participation des employeurs à la form ^o professionnelle continue	0,00	0,00	0,00	
012	6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	24 705,48	24 000,00	25 520,76	6%
012	6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	7 593,34	7 000,00	7 843,92	12%
012	64111	Rémunération principale	862 638,42	830 000,00	891 105,49	7%
012	64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	20 418,34	22 500,00	21 092,15	-6%
012	64118	Autres indemnités	237 757,78	220 000,00	245 603,79	12%
012	64131	Rémunérations	270 375,90	315 000,00	294 276,56	-7%
012	64138	Autres indemnités	190,00	0,00	0,00	
012	6416	Emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	
012	64168	Autres emplois d'insertion	17 385,90	32 650,00	17 959,63	-45%
012	6417	Rémunérations des apprentis	13 967,50	17 000,00	14 428,43	-15%
012	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	220 554,37	210 000,00	227 832,66	8%
012	6453	Cotisations aux caisses de retraite	281 991,73	250 000,00	291 297,46	17%
012	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	18 261,19	16 000,00	18 863,81	18%
012	6455	Cotisations pour du assurance personnel	292,24	300,00	301,00	0%
012	6456	Versement au F.N.C du supplément familial	3 005,00	3 005,00	3 104,17	3%
012	6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	774,22	1 000,00	799,77	-20%
			Réalisé 2015	BP 2015 + DM	BP 2016	% évolution de BP à BP

012	6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	7 193,85	7 200,00	7 431,25	3%
012	6472	Prestations familiales directes	66,24	500,00	68,00	-86%
012	6475	Médecine du travail, pharmacie	3 433,55	4 000,00	5 000,00	25%
012	6478	Autres charges sociales diverses	42 375,00	38 700,00	43 646,00	13%
012	64832	Contributions au Fonds de compensation CPA	0,00	0,00	0,00	
012	6488	Autres charges	11 973,90	11 000,00	27 633,00	151%
014		ATTENUATION DE PRODUITS	19 371,00	30 000,00	20 000,00	-33%
014	73921	Attributions de compensation	0,00	0,00	0,00	
014	73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et communales	19 371,00	30 000,00	20 000,00	-33%
023		VIREMENT / SECTION INVESTISSEMENT	0,00	916 025,95	521 862,18	-43%
023	023	Virement à la section d'investissement	0,00	916 025,95	521 862,18	-43%
042		OPERATIONS TRANSFERT / SECTIONS	270 680,58	191 004,43	207 142,06	8%
042	675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	52 790,64	0,00	0,00	
042	6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en invest.	14 640,00	0,00	0,00	
042	6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	203 249,94	191 004,43	207 142,06	8%
65		AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 631 200,90	1 347 574,00	1 244 478,00	-8%
65	651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	0,00	0,00	0,00	
			Réalisé 2015	BP 2015 + DM	BP 2016	% évolution de BP à BP

65	6531	Indemnités	97 167,49	105 000,00	98 000,00	-7%
65	6532	Frais de mission	3 444,85	1 000,00	1 000,00	0%
65	6533	Cotisations de retraite	8 582,37	11 000,00	9 000,00	-18%
65	6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	8 500,91	8 000,00	9 000,00	13%
65	6535	Formation	0,00	1 500,00	1 500,00	0%
65	6541	Créances admises en non-valeur	239,08	500,00	500,00	0%
65	6553	Service d'incendie	94 260,00	0,00	125 484,00	
65	65548	Autres contributions	339 339,10	437 000,00	344 197,00	-21%
65	6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	
65	65731	Etat	0,00	0,00	0,00	
65	657341	Communes membres du GFP	467 135,17	460 074,00	379 744,00	-17%
65	657351	GFP de rattachement	352 327,53	50 000,00	0,00	-100%
65	657362	CCAS	48 000,00	48 000,00	48 000,00	0%
65	6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	212 056,70	225 000,00	227 905,00	1%
65	658	Charges diverses de la gestion courante	147,70	500,00	148,00	-70%
66		CHARGES FINANCIERES	3 157,82	3 157,82	12 584,00	299%
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 157,82	3 157,82	9 771,00	209%
66	66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	0,00	0,00	2 813,00	
66	6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0,00	0,00	0,00	
66	6688	Autres	0,00	0,00	0,00	
			Réalisé 2015	BP 2015 + DM	BP 2016	% évolution de BP à BP

67		CHARGES EXCEPTIONNELLES	81 047,48	12 400,00	16 987,87	37%
67	6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	40,00	0,00	0,00	
67	6714	Bourses et prix	8 442,97	11 000,00	12 000,00	9%
67	6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 183,60	1 000,00	1 000,00	0%
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	71 380,91	200,00	200,00	0%
67	678	Autres charges exceptionnelles	0,00	200,00	3 787,87	1794%

Présentation du budget d'investissement 2016 recettes et dépenses

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
<i>opérations non affectées</i>	B - A	<i>opérations non affectées</i>	
001 solde exé.invt. Rep	284 606,01 €	021 virement équilibre	521 862,18 €
		10222 FCTVA	231 678,96 €
042 op ordre transfert travaux en régie	20 000,00 €		
10223 dégrèvement ex TLE	1 500,00 €		
103 emprunt plan de relance	57 883,50 €		
16 emprunts dettes	181 898,08 €	10226 Taxe aménagement	61 175,00 €
		10251 don œuvre d'art	1,00 €
165 dépôts cautionnements reçus	13 409,40 €	1068 exc. Fonct 2015	617 290,47 €
19 différ. Réalisations			

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		13 subventions d'investissements	350 000,00 €
2161 don œuvre d'art	1,00 €		
040 - 13913 amt subventions département ECS salle des sports photovoltaïque Doisneau	911,50 €		
040 13918 amortissement subvention rucher	300,00 €	16 dépôts intérêts	
041 2115,01 rétrocession domaine public Montmartin			
sous total	560 509,49 €		
		165 dépôts cautionnements reçus	13 409,40 €
opérations affectées		19 réal. Postérieures	
Développement Durable & Accessibilité & Déplacement	153 470,00 €	21 immos corp.	
grands aménagements	31 408,00 €	040 compte 28 amort.immos	207 142,06 €
Aménagements de Quartiers + voirie	981 709,84 €		
Scolaire	105 547,52 €	sous total	2 002 559,07 €
Sport	8 600,00 €		
Culture - Patrimoine - Communication	56 140,00 €		
Travaux Bâtiments logements	33 000,00 €		
travaux Bâtiments	68 555,97 €		
Matériel administratif	21 092,00 €		
Véhicules utilitaires	12 800,00 €		
Matériel technique	39 786,19 €		
acquisition foncière	40 000,00 €		
IMPREVUS	10 000,00 €		
TOTAL PROGRAMMES INVT	1 562 109,52 €		
SYDER - Chemin des Gds Moulins	324 596,00 €	recours à l'emprunt SYDER	324 596,00 €
Capacité d'investissement nette	1 562 109,52 €	fonds de concours AC et vente foncières	228 582,87 €
reports 2015/2016	383 479,73 €	reports 2015/2016	274 956,80
TOTAL SECTION	2 830 694,74 €		2 830 694,74 €

Présentation des dépenses d'investissement 2016 par opération

Budget 2016			
Développement	Durable	&	Accessibilité & Déplacement
Opération - 020			
		Imputation	
39 270,00 €			Aménagements
	5 500,00 €	2121	espaces verts St Vincent Tranche 2 (plantation en mars)
	1 500,00 €	2188	Balcon du Morgon - panneaux, banc table, corbeille
	270,00 €	2128	Jardin d'Anini : pièges et clôtures
	20 000,00 €	2121	Aménagements espaces-verts rue du Paradis
	500,00 €	2128	Jardin d'Anini : abri vélo + aménagement
	7 000,00 €	2121	Diverses plantations et replantations
	4 500,00 €	2121	espaces verts St Vincent Tranche 3 (plantation à l'automne)
22 000,00 €			Accessibilité voirie
	22 000,00 €	2315	réhabilitation de divers trottoirs
25 000,00 €			Accessibilité bâtiments
	25 000,00 €	2313	Ad'Ap
7 600,00 €			Mobilier urbain
	4 000,00 €	2188	barrières place de la Mairie
	600,00 €	2188	2 Pots Ravel
	3 000,00 €	2188	Bancs + divers
59 600,00 €			Economies d'énergie
	45 000,00 €	2313	Ecole Georges Brassens huisseries salles de classe
	2 000,00 €	2313	Luminaire Ecole J. Viollet classe
	3 000,00 €	2313	Cuisine centrale remplacement porte d'entrée côté sud
	1 600,00 €	2313	Remplacement fenêtres bureau Revole
	8 000,00 €	2313	Isolation combles maison de la Revole (laine déroulée sur faux plafond en bon état, réfection de faux plafond avec isolation dans 3 bureaux y compris nouveaux éclairages)
Sous total			153 470,00 €

GRANDS AMENAGEMENTS			
31 408,00 €			ETUDE AMENAGEMENT URBAIN ST VINCENT
	9 096,00 €	2031	Cahier des prescriptions et mission architecte
	10 312,00 €	2031	AMO consultations aménageurs
			ETUDE CENTRE BOURG RUE NEUVE Rue d'ANINI
	12 000,00 €	2031	étude pré-opérationnelle et AMO consultations aménageurs
Sous total			31 408,00 €
TRAVAUX			
Opération - 016		BATIMENTS	LOGEMENTS
2 000,00 €			sécurité
	2 000,00 €	2313	réfection rive logement 491 rue Indienne
31 000,00 €			Réhabilitation et entretien
	30 000,00 €	2031	Honoraires MO - Travaux maison rue des Chères
	1 000,00 €	2313	Remplacement volet RAM réfection peinture bâtiment place de l'Eglise
	0,00 €		
Sous total			33 000,00 €
Aménagements de Quartiers - Voirie			
Opération - 022 - 014			
614 784,84 €			Aménagements des quartiers
	105 924,00 €	2315	Reliquat tranche 2 espace de jeux St Vincent
	28 860,84 €	2315	Aménagement voie d'accès à la salle des fêtes
	210 000,00 €	2315	Espace de jeux St Vincent Tranche 3 (y compris 10 000 € MO)
	30 000,00 €	2315	Skate parc au Bois Doré

	140 000,00 €	2315	Aménagement parking à proximité Ecole de Chervinges 1ère tranche
	100 000,00 €	2315	Aménagement parking à proximité Ecole de Chervinges 2ème tranche
139 800,00 €			Travaux sécurité voirie
	8 000,00 €	2315	entretien marquage au sol
	5 000,00 €	2315	remplacement bornes incendie
	13 100,00 €	2315	RD504 îlot à créer sécurisation piétons
	110 000,00 €	2315	Rte de Montmelas sécurisation dont 24 000 € espaces verts
	3 700,00 €	2315	Matérialisation voies de circulation place de la mairie
227 125,00 €			Requalifications et entretien
	109 000,00 €	2315	chemin des Grands Moulins
	18 525,00 €	2315	entretien voirie (allée Jean Caillat, rte de Grange Chervet etc,)
	74 200,00 €	2315	lot des Cerisiers tranche 1 tapis et trottoirs
	25 400,00 €	2315	réfection chemin de Mâchon
Sous total			981 709,84 €
Scolaire - Ecoles Opération - 012			
1 000,00 €			BRANCIARD - travaux
	1 000,00 €	2313	Travaux peinture salle couchette
2 500,00 €			BRANCIARD - matériel
	2 500,00 €	2188	copieur
6 320,00 €			CUISINE CENTRALE - travaux
	5 000,00 €	2313	Remplacement lino cantine
	1 320,00 €	2313	Caisson VMC
2 050,00 €			CUISINE CENTRALE - Matériel
	2 050,00 €	2188	Matériel divers

2 700,00 €			BRASSENS - travaux
	2 700,00 €	2313	Organigramme clés + pose
5 799,32 €			BRASSENS - Matériel
	2 944,32 €	2188	Remplacement lave vaisselle
	2 855,00 €	2188	matériel de gym
2 100,00 €			CHARTONNIERE MATERNELLE - travaux
	2 100,00 €	2313	Organigramme clés + pose
3 300,00 €			CHARTONNIERE MATERNELLE - Matériel
	2 500,00 €	2188	meublier divers matériel gym etc
	800,00 €	2188	Remplacement portes manteaux
31 031,20 €			CHARTONNIERE ELEMENTAIRE - travaux
	10 381,20 €	2313	remplacement portails et portillons
	6 420,00 €	2313	création de deux longrines BA pour portails
	1 500,00 €	2315	sécurisation parking : marquages résines
	9 130,00 €	2313	Réfection partielle toit terrasse du couloir cantine
	400,00 €	2313	multiprises pour bloc prises
	3 200,00 €	2313	Organigramme clés + pose
14 706,00 €			CHARTONNIERE ELEMENTAIRE - matériel
	3 400,00 €	2184	Mobilier classe 5
	8 000,00 €	2183	projet informatique ULIS
	1 806,00 €	2188	fournitures classes
	1 500,00 €	2184	espace ludique élémentaire
5 000,00 €			DOISNEAU - travaux
	1 000,00 €	2313	film contrôle solaire cantine Doisneau
	4 000,00 €	2313	stores occultants fenêtres proches des tableaux
12 950,00 €			DOISNEAU - matériel
	6 500,00 €	2183	3 VPI
	1 500,00 €	2184	espace ludique élémentaire
	1 600,00 €	2183	3 PC portables
	3 000,00 €	2188	remplacement lave vaisselle
	350,00 €	2188	armoire murale inox cuisine

13 091,00 €			VIOLLET - travaux
	7 000,00 €	2315	jeux, espaces verts, aménagements cour
	5 791,00 €	2313	toiture salle d'évolution
	300,00 €	2313	Alimentations électriques fixes des PC
3 000,00 €			VIOLLET - matériel
	1 700,00 €	2183	3 PC portables et 1 tablette
	1 300,00 €	2188	matériel sportif
Sous total			105 547,52 €
Sport			
Opération - 031			
8 600,00 €			Travaux
	2 000,00 €	2313	Vestiaires sportifs : 2 radiateurs
			Vestiaires du foot - travaux aménagement
	4 000,00 €		Salle Saint-Roch // Coin rangement Rinck -hockey
	2 600,00 €	2313	réparation mur d'escalade
Sous total			8 600,00 €
Culture - Patrimoine - Communication Opération - 019			
32 385,00 €			Projets
	4 500,00 €	2188	"Communication" journées du patrimoine expo Chervings
	4 500,00 €	2188	"communication" semaine Europe expo
	4 500,00 €	2188	livre exposition Bourg
	6 000,00 €	2188	plan signalétique, banderoles, panneaux Voisins Vigilants, & Très Bjlais
	885,00 €	2188	Ecran projection (remplacement du grand écran que l'on suspend)
	12 000,00 €	205	Site Internet
23 755,00 €			Matériel
	11 160,00 €	2188	Théâtre patience et rideaux
	540,00 €	2188	Théâtre - pendrillon (2ème partie)
	0,00 €	2188	Théâtre - équipement son
	1 470,00 €	2188	Bibliothèque : bac totem coussins grilles
	300,00 €	2188	Panneaux extérieurs affiche théâtre

	1 000,00 €	2188	Illuminations remplacement guirlandes défectueuses
	285,00 €	2188	Manifestations potelets de guidage
	8 500,00 €	2188	Bloc puissance
	500,00 €	2188	Appareil photo
Sous total			56 140,00 €
Travaux Bâtiments			
Opération - 016			
62 308,74 €			TRAVAUX - sécurité
	0 €		Reprise sous œuvre annexe salle des Sports
	2 179 €	2313	Remplacement extincteurs et 4 radiateurs CTM
			TRAVAUX - réhabilitations et entretien
	18 000 €	2313	Travaux aménagement salle réunion au 2ème étage et déménagement service communication
	1 500 €	2313	Petits travaux éclairages filtres CTA
	500 €	2313	radiateur programmable bureau 1er étage mairie
	1 500 €	2313	VMC sanitaires et peinture maison des Associations
	778 €	2313	Clôture CTM fond parcelle limitrophe Morgon
	6 000 €	2313	Stores extérieurs Mairie (1er étage, RDC)
	30 000 €	2313	Imprévus
			Réfection peintures
	1 000 €	2313	Encadrement porte d'entrée Maison de la Revole
	852 €	2313	Retouche plafonds Maison Assoc. et salle Conseil
6 247,23 €			Matériel
	500 €	2188	Frigo Maison de la Claire
	200 €	2188	Remplacement gazinière Maison de la Claire
	4 547 €	2188	Matériel sécurité électrique bâtiments
	1 000 €	2188	Maison des Pierres Bleues chauffeuses + coussins + rideaux
Sous total			68 555,97 €
Matériel Administratif			
21 092,00			
	2 500,00	205	Logiciel cimetièrre
	5 430,00	2183	Onduleur pour 3 serveurs anti spams
	600,00	2183	1 PC salle St Roch
	380,00	2183	extension mémoire RAM Katia et communication
	802,00	205	Mise à jour Autocom Mairie
	500,00	2183	Equipement à renouveler PM

	300,00	2184	2 chaises visiteurs 1er étage Mairie
	2 600,00 €	2183	bureaux service culture communication + PC portable
	480,00	2184	chaises pour amt bureaux service com culture
	5 000,00	2188	copieur réseau mairie 1er étage
	2 500,00	2183	PC mairie et licence antivirus antispam
Sous total			21 092,00
Véhicules utilitaires			
12 800,00	12 800,00	2182	Véhicule Camionette frigo cuisine centrale
Sous total			12 800,00 €
Matériel Technique			
39 786,19			
	2 500,00	2188	Plateaux salle des Fêtes à faire refaire
	1 506,00	2188	Remplacement mât accidenté RD504
	300,00	2188	4 panneaux AK5 chute d'arbres
	281,00	2188	bacs plastiques illuminations
	11 330,00	2188	Nacelle ciseau
	6 244,14	2188	Fournitures matériel technique
	800,00	2188	Remplacement 4 aspirateurs écoles
	3 226,00	2188	Autolaveuse Maison George Sand
	1 528,33	2188	Triflash fourgon voirie
	10 756,00	2188	Tondeuse auto portée EV
	1 314,72	2188	Remorque tondeuse EV
Sous total			39 786,19 €
Acquisitions foncières			
40 000,00			
	40 000,00	2111	Terrain
Sous total			40 000,00 €

Imprévus			
10 000 €		020	Imprévus
Sous total			10 000,00 €
TOTAL GENERAL			
			1 562 109,52 €
Capacité d'investissement			
1 562 109,52 €			

Discussion :

Se référant aux documents remis, Monsieur Gay note une différence de 10 000 € dans le chapitre des dépenses d'investissement par opération.

En réponse, il lui est précisé que cela est dû à la programmation de 10 000 € en dépenses imprévues.

Monsieur de Longevialle remercie Monsieur Violland et Madame Chapon qui ont collaboré à la préparation du budget 2016, il remercie également l'ensemble des services municipaux qui participe chaque jour à l'optimisation des conditions de gestion de la commune.

Il note qu'un effort a été fortement souhaité dans le but de maintenir le même niveau d'investissement en 2016 qu'en 2015.

Il précise donc, par conséquent, que des efforts sont donc réalisés sur le chapitre des charges à caractère général au plan des dépenses de fonctionnement.

Monsieur de Longevialle estime que l'objectif, comme en 2015, est de pouvoir maintenir un taux de réalisation des investissements supérieur à 80 %.

Monsieur Gay estime avoir 2 points principaux de désaccords sur ce budget :

- Il considère que ce budget n'est pas durable dans le temps compte tenu de la baisse des dotations de l'État. Il constate que les taux d'imposition sont bas, la dette est modérée, et que, malgré tout le niveau d'investissement est maintenu.

Il note que cet équilibre peut à court terme être maintenu grâce, notamment, au versement des attributions de compensation qui agissent sous la forme d'un lissage annuel alors que les dépenses afférentes aux compétences transférées ne seront pas équilibrées chaque année.

Il estime que cette situation n'est pas durable et que l'équilibre est trompeur.

- au niveau des choix opérés par l'équipe majoritaire pour 2016, Monsieur Gay estime que les équipements du bourg sont privilégiés et que la politique sociale et environnementale sont insuffisantes et manquent d'ambition.

Monsieur de Longevialle répond qu'il connaît la fragilité du budget mais il souligne que pour l'équipe majoritaire à l'heure actuelle il est hors de question de demander aux administrés de supporter une augmentation des taux d'imposition pour compenser la baisse des dotations de l'État.

D'autres communes ont fait le choix de diminuer les services aux habitants mais, Monsieur de Longevialle explique que, si nous étions amenés, dans le futur, à l'envisager, ce serait en concertation étroite avec les administrés.

Il rappelle que les administrés ne manquent pas de faire-part auprès des élus de leur satisfaction vis-à-vis de la fiscalité « raisonnable » appliquée à Gleizé.

Au plan des investissements, il rappelle que le programme retenu s'applique à tous les quartiers de la commune et notamment le secteur de la Claire dans le cadre du projet de rénovation urbaine en cours.

Il précise d'ailleurs qu'il participe à une réunion jeudi 31 mars à Paris pour présenter, avec les Maires concernés, le projet de rénovation urbaine auprès de l'ANRU.

Il souligne également que de nombreux travaux d'investissement ont également impacté d'autres secteurs que le centre bourg notamment le secteur des Grands Moulins.

Des travaux de remplacement des luminaires sur les éclairages publics affectent aussi tous les quartiers de la commune.

Enfin, il rappelle que, dans le cadre d'une logique de centralité, il n'y a pas d'incohérence notable à ce que des travaux d'investissement soient identifiés sur le centre bourg.

C'est le cas de l'espace Saint Vincent, de l'espace sportif Saint Roch, de la salle des Fêtes.

Monsieur Gay rappelle que, malgré tout, certains habitants ont un sentiment de délaissement eu égard aux déséquilibres constatés en matière d'équipements municipaux en fonction des quartiers.

Il précise également que les trois leviers proposés auparavant : augmentation des taux d'imposition, augmentation de la dette, baisse des investissements n'ont pas vocation à être activés simultanément.

Madame Eymin estime que le budget présenté est conforme au souci de bonne gestion de la commune reconnue depuis plusieurs mandats.

Monsieur Gay insiste pour exprimer qu'il est pleinement dans son rôle lorsqu'il exprime que d'autres choix sont possibles.

Monsieur de Longevialle estime que Monsieur Gay vient de pondérer ses propos en proposant de n'activer qu'un seul des trois leviers exprimés auparavant.

En effet, ses propositions étaient centrées jusqu'alors sur l'activation conjointe des trois leviers.

Monsieur de Longevialle rappelle que les équipements de centralité se positionnent naturellement au centre bourg et déplore que le groupe d'oppositions se situe systématiquement à l'opposé des propositions émises en matière de gestion budgétaire.

Vote
contre quatre
accord

6. DON D'UNE ŒUVRE D'ART

Madame Lonchanbon explique aux membres présents seront que 2 collectionneurs ont souhaité faire don de tableaux à la Commune.

- L'auteur est Madame Simone Brion, artiste peintre.

Les tableaux sont les suivants :

- Quiberon
- Canal d'Asfeld
- Nature morte
- Arbre au torrent

- L'auteur est Monsieur Claude Bréant, artiste peintre.

Le tableau est le suivant :

- peinture originale de Valérie Bonnefond
- titre de l'œuvre : Métaphore 75 EPC
- dimensions 60 * 60
- technique : peinture à l'huile

S'agissant de dons à la commune, ceux-ci ne sont pas soumis à une évaluation financière mais nécessiteront l'inscription d'une écriture d'ordre s'appliquant à un bien non amortissable au budget 2016.

Vote
accord à l'unanimité

7. AFFAIRES DU PERSONNEL : AVANCEMENT DE GRADE

Monsieur Charlet explique que, en accord avec la procédure d'avancement de grades 2016, le conseil municipal est invité à procéder à l'ouverture de différents postes reposant sur les grades d'adjoint technique, adjoint administratif, rédacteur.

- Adjoint technique principal de 2ème classe
- Adjoint technique principal de 1ère classe
- Adjoint administratif principal de 2ème classe
- Rédacteur principal de 1ère classe

Vote
accord à l'unanimité

7 BIS - SYNDICAT D'ENERGIES DU RHONE : SYDER, CONTRIBUTION PROVISOIRE DES COMMUNES ASSOCIEES EN ACCORD AVEC L'ARTICLE L. 5212 - 20 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Monsieur de Longevialle rappelle aux membres présents que la part provisoire aux charges du syndicat incombant à la Commune de Gleizé s'élèvera à 638 652.23 € pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal doit faire le choix d'une fiscalisation de cette somme ou d'une budgétisation (montant budgété au compte 6554 pour le vote du BP 2016).

Il est précisé que la totalité de cette somme sera budgété en totalité en 2016 à la fois sur la section de fonctionnement et sur la section d'investissement (opérations Grands Moulins).

Vote
accord à l'unanimité

7 TER - PROPOSITION D'INSCRIPTION DE BIENS DE FAIBLE VALEUR EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Il est proposé au Conseil Municipal d'inscrire l'acquisition de biens de faible valeur en section d'investissement.

En effet, la liste des biens de faible valeur n'étant pas exhaustive, il y a lieu que le Conseil Municipal délibère pour autoriser ces inscriptions budgétaires.

Type de prestation	Service concerné	Montant TTC
matériel	technique	466.84
Matériel	technique	699.98
Espaces verts	technique	578.00
Mobilier urbain	technique	2568.00
Espaces verts	technique	757.39
Espaces verts	technique	604.80
Espaces verts	technique	805.76
Espaces verts	technique	1999.67
jeux	Technique	4159.08
jeux	technique	211.20
jeux	technique	588.00
TOTAL		13 438.72 €

8 -QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Gay rappelle aux membres présents que Monsieur de Longevialle a transmis des échanges de courriers entre lui-même et Madame Mezghiche concernant la restauration scolaire à l'école Georges Brassens.

Il souligne qu'il est fait référence au domaine privé de la commune et précise qu'aucun élément juridique n'établit qu'il peut être fait opposition à ce qu'un élu du conseil municipal accède au domaine privé de la commune, en l'occurrence le restaurant scolaire Georges Brassens.

Monsieur de Longevialle explique que les élus du conseil municipal peuvent pénétrer dans les différents équipements municipaux à condition d'y être préalablement autorisé.

De plus, s'agissant d'un restaurant scolaire, des règles évidentes d'hygiène et de sécurité s'appliquent systématiquement aux différentes personnes accédant à ces espaces.

Il souligne également que le Maire ou les Adjointes, amenés à se déplacer dans les équipements municipaux, prennent la précaution d'informer les agents préalablement afin que l'accueil puisse être organisé dans de bonnes conditions.

Monsieur Gay estime que l'accès des parents ou élus pourrait être légitimement accordé.

Monsieur de Longevialle insiste sur le fait, qu'en cas de déplacement dans un équipement municipal, lui-même s'impose de prévenir préalablement les agents concernés et demande aux parents d'élèves qui souhaiteraient y accéder de s'adresser à Monsieur Chevallet en qualité d'Adjoint aux affaires scolaires.

Madame Mezghiche n'a pas été manifestement autorisée à pénétrer dans cet équipement au préalable, c'est pourquoi nous nous en sommes expliqués par courrier.

Monsieur Chevallet précise également que les directrices d'écoles sont très vigilantes en ce qui concerne l'accès de personnes étrangères aux écoles et équipements municipaux au regard du plan Vigipirate.

S'agissant des écoles, une autorisation préalable doit bien entendu être donnée par la directrice à toute personne désireuse de pénétrer dans un établissement.

Monsieur de Longevialle rappelle qu'une sonnette permet de solliciter l'entrée dans la cour de l'école Georges Brassens et celle-ci n'autorise pas l'entrée au restaurant scolaire.

Le personnel en place n'est pas, non plus, habilité à répondre aux questions formulées par des élus ou des parents d'élèves et ceux-ci doivent, en tout état de cause, informer directement et préalablement la mairie.

Monsieur de Longevialle rappelle que ces dispositions font référence aux droits et aux devoirs que tout élu doit respecter.

Madame Julien informe qu'elle a été destinataire du courriel en question mais sans pièce jointe.

Prochain conseil municipal : mardi 17 mai ou jeudi 19 mai à confirmer

Monsieur Charlet informe que la marche du cœur se déroulera dimanche 3 avril à 9 heures au départ de Saint Roch pour une promenade.

Samedi 2 avril après-midi : salon des créateurs organisé par le conseil des aînés.

Ghislain de Longevialle
Maire